

d'activité

rapport

2006



*Chers membres, amies et amis de Mobilité piétonne,
Chères donatrices, chers donateurs,*

Avec l'approbation de la Loi sur le fonds d'infrastructure par le parlement, lors de la session d'automne 2006 à Flims, la base du cofinancement du programme d'agglomération par la Confédération a été créée. La Confédération exige qu'au sein des programmes d'agglomération le potentiel des déplacements à pied et à vélo soit mieux exploité.

A côté de la Loi sur les chemins pédestres et de randonnées, il existe maintenant une deuxième base légale qui permet à la Confédération d'exercer son influence en faveur des piétons. Du fait qu'avec la Loi sur le fonds d'infrastructure la Confédération distribue de l'argent aux agglomérations, l'espoir existe que ces directives aient une influence. Dans un premier temps, il s'agit d'accorder plus de poids aux déplacements à pied dans les programmes d'agglomération. Même si cela n'était pas encore le cas dans tous les programmes d'agglomération déposés jusqu'à maintenant, le thème est désormais à l'ordre du jour dans toutes les agglomérations.

Mobilité piétonne soutient les spécialistes dans les cantons et les agglomérations et offre ses prestations de service. De tels éléments pour une planification favorable aux piétons ne produisent généralement pas des effets à court terme mais des effets significatifs à long terme.

Un travail de construction à long terme est aussi annoncé au niveau international où Mobilité piétonne a repris le secrétariat de la FIP (Fédération internationale des piétons). Alors qu'en Suisse les améliorations débutent à un haut niveau, au niveau international un important travail de sensibilisation est encore à accomplir. L'harmonisation internationale doit donc atteindre au minimum le niveau de la Suisse et pas l'inverse.

J'espère que Mobilité piétonne pourra à l'avenir encore compter sur vous, chers lecteurs et lectrices. Je vous en remercie chaleureusement.

*Ruedi Aeschbacher
Conseiller national, Président de Mobilité piétonne*

**Mobilité piétonne**

Association suisse des piétons

Mobilità pedonale

Associazione svizzera dei pedoni

Fussverkehr Schweiz

Fachverband der Fussgängerinnen und Fussgänger

Rapport d'activité 2006

Mobilité piétonne (MP), l'Association suisse des piétons, défend les intérêts des piétons dans la planification des déplacements.

L'organisation existe depuis 1975. C'est un centre de compétence reconnu par la Confédération et actif au niveau suisse dans le domaine des déplacements à pied en zone d'habitation.

Relations publiques

Médias

Grâce à notre bulletin «Fussverkehr», nous informons les membres de la Suisse alémanique des projets en cours, des réalisations et des activités, quatre fois par année. Les membres romands reçoivent quant à eux des informations par le bulletin Rue de l'Avenir.

Au cours de l'année, nous avons publié des articles sur des projets en cours dans des revues spécialisées et avons fait des exposés dans le cadre de congrès.

Les plus importantes activités de relations publiques durant l'année 2006 ont été:

- un mini voyage d'étude le 11 septembre 2006 à Bâle
- un exposé lors de la Conférence Walk 21 à Melbourne (Australie) et à Christchurch (Nouvelle Zélande)
- un exposé aux «Toblacher Gespräche» à Innichen (Italie)
- un article concernant les zones de rencontre pour le site www.mobilservice.ch
- un article dans Route et trafic sur le thème des places de gares.

Nous avons par ailleurs transmis des informations au public par l'intermédiaire des médias. En 2006, une augmentation significative des demandes de la part des médias a eu lieu. Presque chaque semaine nous sommes sollicités pour des renseignements, des prises de position ou des interviews. La visibilité de l'association a ainsi pu être améliorée par rapport aux années précédentes.

Projets

Projet Interreg IIIB «Spatial Metro»

Mobilité piétonne est partenaire du projet Interreg IIIB «Spatial Metro; A Network for Discovery on Foot». Dans le cadre de ce projet, des conférences ont eu lieu à Rouen (F), Delft (NL) et Norwich (GB). Entre les conférences, un échange de divers documents et de prises de position a eu lieu. Dans le cadre de ce projet Interreg, Koblenz (D) réaménage sa zone piétonne. «Fussverkehr Schweiz» a été représenté dans le jury par Christian Thomas. La réalisation sera effectuée durant les années 2007–2008.

Documentation concernant les zones de rencontre

La documentation internet concernant les zones de rencontre en Suisse (www.begegnungszonen.ch) a continué d'être étoffée et présente actuellement 230 enregistrements. Plus de 100 zones de rencontre sont documentées de façon détaillée. Le site est intensément utilisé. Nous recevons régulièrement des suggestions, de la documentation complémentaire, ainsi que des demandes de renseignements sur des points particuliers.

Chemins dans les impasses

Le projet «Chemins dans les impasses» s'est terminé par un rapport final à l'attention de l'OFROU. Nous y proposons un complément du signal «Impasse», de telle façon que les piétons et les cyclistes puissent savoir si la route se poursuit pour eux ou si elle se termine également par un cul de sac. Cette innovation doit être envoyée en consultation dans le

cadre de la prochaine révision de l'Ordonnance sur la signalisation routière. Le rapport est à disposition sur notre site www.fussverkehr.ch où il peut être téléchargé.

Journée «réseaux piétons» à l'intention des responsables communaux et cantonaux

En collaboration avec Rue de l'Avenir et sur mandat de l'OFROU, Mobilité piétonne a organisé le 13 juin 2006 à Thoune un colloque pour les responsables communaux et cantonaux des réseaux de chemins pour piétons. Ce sont les déplacements à pied dans les programmes d'agglomération qui ont été discutés. Le compte-rendu a été publié dans les bulletins «Fussverkehr» 3/2006 et Rue de l'Avenir 3/2006.

Journée d'étude Rue de l'Avenir

Les zones de traversée libre dans les centres de localités formaient le thème de la traditionnelle journée d'étude Rue de l'Avenir. Celle-ci a eu lieu le 29 septembre 2006 et a conduit plus de 90 participants à découvrir le réaménagement du centre de Neueneegg et de Köniz. La manifestation s'est poursuivie l'après-midi par une table ronde au cours de laquelle des compléments d'informations concernant ces aménagements ont été fournis et un large débat ouvert sur les avantages et les inconvénients de telles zones. (Voir www.rue-avenir.ch).

Etre et rester mobile

En collaboration avec Pro Senectute et les CFF, les cours «Etre et rester mobile» ont été poursuivis. Au cours de 11 demi-journées de cours, des astuces et des renseignements ont été fournis aux participants en vue d'une amélioration de l'utilisation des transports publics et des automates à billets. A l'aide d'un film, le thème de la sécurité routière a aussi été abordé de façon divertissante.

Aménager les centres commerciaux pour les piétons et les cyclistes

Sur mandat de Migros et en collaboration avec PRO VELO Suisse, Mobilité piétonne a rédigé une brochure sur le thème «Aménager les centres commerciaux pour les piétons et les cyclistes». Divers bons exemples ont été réunis et des «Recommandations pour la construction de centres Migros» formulées. La brochure se trouve actuellement en consultation au sein de l'entreprise et doit être rendue accessible à un plus large public dans le courant de l'année 2007.

Autres projets

Au cours de l'année 2006, divers projets ont été poursuivis:

- poursuite de la rédaction de la brochure «Cohabitation entre piétons et cyclistes»
- poursuite du projet de recherche «Comportement aux abords des passages piétons»
- exécution d'un «Audit Piétons» à Zurich-Schwamendingen
- ouverture de la campagne «Partenariat dans la circulation routière» en collaboration avec la police de la ville de Zurich, PRO VELO, le TCS et l'ACS.

Suivi de projets et conseils

Suivi de projets / expertises

Mobilité piétonne met ses connaissances à disposition dans le cadre de divers projets au niveau national, régional et local, comme par exemple au sein des organismes suivants:

- projets de recherche de l'Association suisse des ingénieurs en transports (SVI)
- zones de traversée libre dans les centres de localités
- aménagement de points de transbordement multimodaux
- diriger et contrôler le trafic d'agglomération
- participation au Conseil du Fonds de sécurité routière (FSR)
- ville modèle piéton-vélo Berthoud (FUVEMO, 2^{ème} phase)

- participation à des plateformes d'information au niveau communal et régional

Conseils

Mobilité piétonne est la référence pour tout ce qui concerne les déplacements à pied. A côté des communes, les bureaux de planification, les associations et les personnes individuelles font partie de ses «clients». Nous sommes aussi régulièrement interrogés par des journalistes sur des thèmes relatifs aux piétons. En 2006, nous avons traité une centaine de demandes de renseignements.

Travail international

Mobilité piétonne tient le secrétariat de la Fédération internationale des piétons (IFP/FIP) et a fourni au cours de l'année 2006 un important travail d'organisation. L'organisation internationale qui regroupe toutes les associations de piétons, réactivée à Zurich en automne 2005 par l'élection d'un nouveau président et d'un comité, a été fondée en 1963. Elle sert à établir des réseaux de contacts internationaux et fait partie des organisations accréditées par l'ONU. Dans le cadre de l'harmonisation internationale du droit de la circulation, des séances de la Commission de l'ONU pour la sécurité routière (WP1, UN/ECE) ont régulièrement lieu. La FIP y a un siège et représente les intérêts des piétons. En 2006, un nouveau chapitre sur le thème Pedestrian Safety a pu être adopté. Les travaux sont documentés sur le site www.pedestrians-int.org.

Mobilité piétonne à l'interne

Suisse romande

Rue de l'Avenir représente «Fussverkehr Schweiz» / Mobilité piétonne en Suisse romande avec un secrétariat au Crêt-du-Loche et des conseillers/-ères dans les cantons.

Quatre fois par an, les membres romands ainsi qu'un cercle d'abonnés (en tout environ 1800 adresses) reçoivent le bulletin Rue de l'Avenir. Ceux-ci se concentrent à chaque fois sur un thème principal. En 2006, ce furent le partage des trottoirs avec les cyclistes (problèmes et ébauches de solutions); les enfants et la sécurité routière; les déplacements à pied dans les programmes d'agglomération (compte-rendu de la journée «réseaux piétons» du 13 juin 2006 à Thoune) et la question de la suppression des passages piétons/zones de traversée libre dans les centres de localité.

Tessin

Le GMT-SI (Gruppo per la moderazione del traffico nella Svizzera italiana) représente Fussverkehr Schweiz/Mobilità pedonale en Suisse italienne.

Depuis 1989 les diverses organisations partenaires du GMT-SI (parmi lesquelles Mobilité piétonne et l'ATE) travaillent sur le thème «A pied à l'école». Ces activités, qui sont aussi soutenues par le canton du Tessin, ont en 2006 également rencontré un large écho.

Groupes régionaux

La qualité de la marche dépend fortement des conditions locales. A côté des activités de Mobilité piétonne au niveau international, l'engagement régional et local est aussi important pour pouvoir défendre les intérêts des piétons sur place. C'est pourquoi Mobilité piétonne a commencé de développer des groupes régionaux. Au mois de septembre, c'est le groupe régional Berne qui a été créé.

Communes membres

En 2006, le nombre de communes membres a continué de s'étendre. Avec l'adhésion de la ville de Zurich, 62 communes sont maintenant membres de Mobilité piétonne. Ces

communes regroupent environ 1,25 mio. de personnes. Les communes membres jouissent de prestations de faveur et soutiennent en même temps nos efforts pour un renforcement des déplacements à pied au niveau local.

Mini-voyage d'étude et Assemblée générale

Un mini-voyage d'étude a eu lieu, le 11 septembre 2006, à Bâle. Les mesures réalisées dans le cadre du crédit-cadre pour la revalorisation de l'environnement dans les quartiers ont été présentées. Avec 5 millions de francs par an de 2001 à 2006, de nombreuses petites mesures en faveur des piétons ont pu être mises en œuvre. L'excursion a conduit les participants à travers le quartier Spalen qui fait figure de modèle du point de vue des piétons et des habitants. Au cours de l'Assemblée générale qui a suivi, Christa Mutter et Urs Bernhardsgrütter ont été élus au comité.

Comité

- Ruedi Aeschbacher (président), Dr en droit, conseiller national, Grüt ZH
- Urs Bernhardsgrütter, conseiller national, Jona SG
- Matthias Gfeller, Dr en sciences techniques, député, Winterthur ZH
- Marco Hüttenmoser, Dr. phil. I, sciences de l'éducation, Muri AG
- Lisette Müller-Jaag (vice-présidente), formatrice d'adultes, députée, Knonau ZH
- Christa Mutter, journaliste, conseillère générale, Fribourg
- Ingrid Schmid, aménagiste NDS environnement, Zurich
- Eva Schmid, architecte ETH, Aarau
- Andreas Stäheli, ingénieur du trafic SVI, aménagiste NDS HTL, Bâle

Président d'honneur

- Hugo Bachmann, Prof. Dr sc. techn., professeur ETH, Dübendorf

Secrétariats

Zurich

Fussverkehr Schweiz, Klossbachstrasse 48, 8032 Zurich
Tél. 043 488 40 30, fax 043 488 40 39
e-mail: info@fussverkehr.ch
Thomas Schweizer, géographe, directeur
Andreas Bernhardsgrütter, planificateur HTL et SVI, chef de projet
Marlène Butz, géographe, cheffe de projet
Eugen Odermatt, administrateur (jusqu'en novembre 2005)
Luci Klecak, administratrice (depuis novembre 2005)
Christian Thomas, Dr sc. techn., chef de projet

Suisse romande

Mobilité piétonne, Le Vieux Logis, 2322 Le Crêt-du-Loche
Tél. et fax 032 724 32 82
e-mail: secretariat@rue-avenir.ch
Marie-Claire Pétremand

Tessin

Gruppo per la Moderazione del Traffico della Svizzera Italiana, Mobilità pedonale
Christina Terrani-Frei, 6934 Bioggio
Tél. et fax 091 604 50 29
e-mail: GMT@tinet.ch. www.tinet.ch/GMT

Comptes annuels 2006

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006

Recettes	2005	2006
Cotisations et dons	103'424	83'767
Subventions publiques	122'141	212'731
Contributions de fondations	10'000	35'639
Projets	393'459	180'515
Autres recettes	15'460	20'056
Total recettes	644'484	532'708
Dépenses	2005	2006
Frais du personnel	386'854	341'783
Frais généraux et prestations externes	101'396	75'471
Total des dépenses	636'302	537'719
Recettes	644'484	532'708
Dépenses	636'302	537'719
Bénéfice / déficit	8'182	-5'011

Bilan au 31 décembre 2006

Actifs	2005	2006
Caisse, CCP, banque	232'596	147'555
Débiteurs	26'460	79'461
Caution loyer	2'981	2'991
Mobilier	8'183	8'180
Actifs transitoires	23'856	298
Total actifs	294'076	238'485
Passifs		
Créanciers	103'884	40'123
Passifs transitoires	28'892	47'439
Réserves	55'840	55'840
Capital propre	97'278	100'094
Total passifs	285'894	243'496
Bénéfice / déficit	8'182	-5'011
Total du bilan	294'076	243'496

Rapport des réviseurs

L'organe de révision des comptes Argo Consilium a révisé les comptes de l'année (bilan et exercice). Ceux-ci sont conformes au droit suisse et aux statuts. L'organe de révision recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'année 2006 tels qu'ils sont présentés.

Zurich, février 2007

Les réviseurs
Argo Consilium

Commentaire des comptes

Le chiffre d'affaires 2006 a légèrement diminué par rapport à 2005. Après une année 2005 exceptionnelle du point de vue des dons, les cotisations des membres et les dons se trouvent à nouveau au niveau des années précédentes. Les subventions publiques se composent des subventions fédérales et cantonales et des cotisations des communes membres. La nouvelle situation contractuelle avec la Confédération a conduit à une diminution et à un déplacement des fonds du compte «Projets» vers le compte «Subventions publiques». Cette réduction a été compensée par une réduction du pourcentage des emplois. C'est pourquoi on a aussi une diminution des dépenses pour le personnel. Des contributions plus importantes ont été enregistrées auprès des institutions (fondations) qui soutiennent notre travail en faveur des piétons.

Les variations relativement importantes au niveau du montant des projets et des prestations externes ont été déterminées de manière décisive par la nature des projets.

En 2006, les projets menés à bien n'ont pas impliqué d'importants frais externes (campagnes, impression et frais de distribution). Sous la rubrique «Activité associative» sont comptabilisés des frais qui reviennent chaque année comme «travail de base» de l'association. C'est là que sont notamment comptabilisées les indemnités pour les secrétariats en Suisse romande et au Tessin ainsi que le travail de spécialistes externes dans les cantons. Les dépenses du secrétariat zurichois ainsi que les informations aux membres ont été limitées autant que possible. L'année se clôt par une petite perte.

Impressum

Mobilité piétonne
Association suisse des piétons
Klosbachstr. 48, 8032 Zurich
Tél. 043 488 40 30, fax 043 488 40 39
CCP 80-23594-7, www.fussverkehr.ch / info@fussverkehr.ch
Rédaction: Thomas Schweizer
Collaboration: Marlène Butz, Marie-Claire Pétremand (RdA),
Christina Terrani (GMT-SI)
Réalisation: Andreas Rothacher, Zurich
Impression: Imprimerie Lenggenhager, Zurich
Photo page de couverture: La Steinenvorstadt à Bâle.
Photo: Thomas Schweizer
Février 2007